

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Retiré

N° CF1457

**AMENDEMENT**

présenté par  
Mme Gérard, M. Henriet, M. Jolivet et M. Plassard

**ARTICLE 49****ÉTAT B****Mission « Action extérieure de l'État »**

null

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Action de la France en Europe et dans le monde	0	45 129 606
Diplomatie culturelle et d'influence	0	0
Français à l'étranger et affaires consulaires	0	0
Fonds d'urgence pour les Français de l'étranger	0	0
<b>TOTAUX</b>	0	45 129 606
<b>SOLDE</b>	-45 129 606	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Dans le contexte extrêmement contraint que nos finances publiques connaissent, nous devons renforcer l'effort porté sur les dépenses publiques. Ainsi, le groupe Horizons et Indépendants propose d'augmenter de manière significative l'effort de réduction de la dépense publique proposée par le Gouvernement.

Ainsi cet amendement propose d'annuler certaines hausses prévues de crédits du programme Action de la France en Europe et dans le monde en maintenant les montants prévus par la loi de finances pour 2025

Cet amendement propose donc de supprimer 15 599 830 euros en autorisations d'engagement et 15 592 281 euros en crédits de paiement de l'action 06 « Soutien », et de supprimer 29 529 776 euros en autorisations d'engagement et 29 537 325 euros en crédits de paiement de l'action 07 « Réseau Diplomatique » du programme « Action de la France en Europe et dans le monde ».